



MAIRIE DE

GRAMBOIS

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE
du conseil municipal du 25 mars 2019

Le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour, il s'agit du vote des demandes de subventions. Accepté à l'unanimité.

Le maire cède la parole à Brigitte MARGAILLAN afin de présenter le compte administratif 2018. Mme MARGAILLAN donne lecture des chiffres concernant l'exécution budgétaire 2018.

Approbation du compte administratif 2018

Le compte administratif 2018 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 120 259.05 € et de 185 681.96 € pour l'investissement.

Le compte administratif 2018 est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Présentation du compte de gestion 2018

Les dépenses et les recettes constatées par le percepteur sur le compte de gestion 2018 sont identiques à celles du compte administratif 2018. Validé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2018

Mme Margaillan énonce les résultats de l'année précédente ainsi que les résultats de l'année.

Le résultat de fonctionnement reporté est donc de 346 548.44 € pour le budget primitif 2019.

Elle fait part des restes à réaliser reportés sur le budget primitif 2019.

Accepté à l'unanimité.

Vote des taux de taxes

Le maire donne lecture de l'état 1259 de la DGFIP et explique que compte tenu des réformes de l'Etat pour la taxe d'habitation, cela n'aura normalement aucune incidence sur la recette à percevoir. Augmentation de l'assiette. Le maire propose la reconduction des pourcentages antérieurs

TH : 10,80 %

TF : 12,10 %

FNB : 29,50 %

Accepté à l'unanimité.

Présentation du Budget Primitif 2019

Le maire fait remarquer que les dotations n'ont pas diminuées en 2018 mais en matière d'attribution de subvention on ne peut pas cumuler aide de la Région et du Département notamment depuis la suppression de la clause générale de compétence.

Le maire explique que des économies continueront d'être recherchées sur le fonctionnement et que les dépenses sont contrôlées.

Brigitte Margaillan donne lecture des prévisions 2019 et énonce les chapitres des différentes sections.

Dépenses de fonctionnement 1 299 179.44 équilibrées avec les recettes pour le même montant.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 799 182.28€.

Lecture est faite des chapitres d'investissement et les projets sont déclinés :

- Rénovation de la mairie
- Achèvement de l'école
- Isolation phonique (mairie – salle villageoise)
- Accessibilité des bâtiments
- Réhabilitation du Patrimoine communal (Mine du cimetière – Remparts, place)
- Rénovation énergétique (fenêtres bâtiments)

- Crépi hangar et rajout d'une porte métallique
- Travaux de voirie (Chemin de Garde, places notamment celle du 19 mars, réservoir)
- Goudronnage du Chemin des vignes
- Création de deux poteaux incendie
- Extension cimetière + accessibilité ancien cimetière
- Création de l'Esplanade des « 3B » + création d'une fontaine
- Acquisition d'un camion CCF

Le budget est accepté à l'unanimité.

Demandes de subventions

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer des dossiers de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département

- Rénovation : 30 000 € DETR + 20 000 € REGION
- Patrimoine : 14 000 € Département 84 + 15 000 € COELUB
- Acquisition véhicule CCF : 58 400 € Région
- Voirie – contractualisation 65 500 €
- Acquisition Tracteur + incendie : 16 000 € COTELUB
- Acquisition matériel pour la cantine : 14 500 € CARSAT

Accepté à l'unanimité.

Subventions aux associations

Jean-Pierre Cendron donne lecture au conseil municipal des propositions :

- AAG demande 600 € - proposé 300 €
- Anciens combattants : 150 €
- APEG : 2 000 €
- Bien ensemble : 1 500 €
- Association Ecole : 2 500 €
- Comité des Fêtes : 6 500 €
- Donneurs de sang : 200 €
- Festival Durance Luberon : 800 €
- Foot de Grambois : 2000 €, accordé 500 € en 2018, proposé 1000 €
- Groupement Agriculteurs Sud Luberon : 100 €
- Gym Volontaire : 2 200 € - proposé 1 500 € - le maire propose exceptionnellement 2000 €
- La Sauvi : 50 €
- Prévention routière : 60 €
- RLG : 600 €
- Restos du cœur : 500 €
- Sapeurs Pompiers : 150 €
- SPA de Vaucluse : 50 €
- UDEN (DDEN) : 50 €

Total : 18 510 €

Accordé à l'unanimité.

Syndicat d'Electrification Vauclusien

Mise en place de bornes électriques pour le rechargement des véhicules électriques. Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les conventions et arrêtés afin de finaliser cette opération. L'installation est financée par le Syndicat d'Electrification. Accepté à l'unanimité.

Questions diverses

- Chantier de l'école avance de bonne façon
- Des rendez-vous ont eu lieu avec des personnes intéressées pour l'utilisation des locaux de l'ancienne école.